

Appellation Opérateur(trice) R.M.C.C.	No d'emploi ME0152
---	------------------------------

Nature du travail

- À l'aide d'écrans, de systèmes de télécommande et de schémas, surveille et règle la puissance active et réactive sur les lignes et l'appareillage d'un ensemble d'installations du réseau de production et transport.
- Dirige, conçoit, exécute et fait exécuter des manoeuvres sur les lignes, appareils et équipements, décèle les anomalies et se conforme dans son travail aux codes de sécurité des travaux et d'exploitation, ainsi qu'aux règles techniques et administratives.

Tâches types

1. Surveille les affichages et les instruments pour vérifier si les seuils et les consignes sont respectés et décèle les irrégularités de fonctionnement des appareils et équipements de poste, rapporte les anomalies au répartiteur, apporte les corrections nécessaires ou attend les instructions du répartiteur.
2. À l'aide de systèmes de télécommande, règle la tension et la puissance réactive au moyen des convertisseurs, transformateurs, condensateurs, réactances.
3. À l'aide de commandes ou de la télécommande, effectue les transferts de puissance et règle la puissance active des postes du réseau multiterminal à courant continu.
4. Configure et reconfigure le réseau multiterminal à courant continu et rétablit l'équilibre de la puissance active sur les lignes.
5. Établit la zone protégée qui correspond à la demande et aux besoins du responsable des travaux.
6. Conçoit les manoeuvres, élabore le plan de manoeuvres, exécute à l'aide de commande ou du système de télécommande ou dirige et coordonne l'exécution des manoeuvres sur le réseau multiterminal à courant continu (RMCC) et dans les postes, y compris le départ de lignes.
7. Vérifie et approuve, au besoin, le plan de manoeuvres d'autres opérateurs.
8. Retire du réseau les lignes, appareils et équipement, donne des dégagements et délivre des autorisations de travail et retenues sur l'appareillage et sur la ligne électrode.
9. Lors d'incidents ou de pannes, apporte les corrections nécessaires, rapporte les conditions au répartiteur et suit ses instructions ou applique les instructions appropriées.
10. Fait des relevés des instruments de mesure.
11. Tient à jour les journaux d'exploitation et le schéma du réseau multiterminal à courant continu et des postes indiquant les réparations en cours, les restrictions telles que commutateurs hors circuit et interrupteurs ouverts pour fins de travaux.
12. Remplit des rapports relatifs aux pannes, défauts, conditions de charge des lignes, appareils, équipements ainsi que des incidents sur le réseau multiterminal à courant continu (CIGRE).
13. Rappelle des employés au travail lors de pannes ou bris selon les directives locales.
14. Autorise, selon les règles et procédures établies, l'accès de tout visiteur dans le poste, ainsi que des employés en dehors des heures d'affaires.
15. Remplit des rapports relatifs à son travail (ex. : défaut, défektivité).
16. Dirige le travail, fait le suivi des des opérateurs mobiles et les utilise de façon optimale.
17. Dirige le travail d'autres employés et participe à la formation d'opérateurs.
18. Surveille et s'assure du bon fonctionnement des automatismes, des protections, des équipements et installations selon la juridiction établie.
19. Applique les mesures d'urgence lors de pannes ou de perturbations sur le réseau multiterminal à courant continu et coordonne ou commande les manoeuvres selon la délégation en vigueur.
20. Participe à l'analyse des demandes de retraits.

Appellation Opérateur(trice) R.M.C.C.	No d'emploi ME0152
---	------------------------------

21. Participe à des activités de mises en service.
22. Participe à des activités de formation, autodidactes ou autres, afin d'acquérir ou de maintenir à un niveau optimal ses habiletés professionnelles.
23. Participe à la mise à jour du programme de formation.
24. Participe à des groupes de travail ainsi qu'à des consultations techniques touchant son secteur d'activités.
25. Effectue des inspections des appareils, des équipements et bâtiments, note les anomalies et apporte les correctifs appropriés.
26. Participe aux essais de mise en service de l'équipement et du réseau multiterminal à courant continu et des installations.
27. Actionne ou fait actionner certains interrupteurs et commutateurs des équipements de commande et de protection.
28. Peut accomplir les tâches d'emplois inférieurs, lorsque requis.
29. Conduit un véhicule.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS	Scolarité et formation préparatoire	Expérience et apprentissage	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité	TOTAL	CLASSE
DEGRÉ	5	4	1	5	5	4	5	5	1	1	4		
POINTAGE	50	40	7	60	35	40	60	45	9	8	24	378	17

Appellation
Opérateur(trice) R.M.C.C.

No d'emploi
ME0152

Exigences d'emploi

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Électromécanique de systèmes automatisés ou en Électricité d'entretien ou détenir un certificat d'études collégiales (CEC) dans l'une des 8 disciplines suivantes : Électrotechnique générale, Instrumentation et contrôle, Électronique, Électronique industrielle, Planification des installations électriques, Technologie physique générale, Automatique et robotique, Mesure et instrumentation physique ou une autre formation reconnue comme équivalente par une institution d'enseignement du réseau du ministère québécois de l'Éducation ou avoir complété le Programme des nouveaux exploitants.

Posséder au moins cinq années d'expérience à titre d'exploitant des installations du réseau de transport, production et de répartition.

Un programme de formation technique, inclus dans la période de 12 semaines, sera offert aux candidats aux fins de mise à niveau. À la fin de la période de formation de 12 semaines, les candidats devront réussir avec succès les examens de qualification pour le nouvel opérateur CER afin d'obtenir le poste d'opérateur R.M.C.C..

Être en mesure de concevoir des manœuvres, d'élaborer ou d'approuver les plans de manœuvres, d'exécuter ou de diriger les opérations dans un ensemble d'installations.

Être en mesure de travailler sur les quarts de rotation.

Être en mesure d'utiliser les différents systèmes informatiques nécessaires à son travail incluant les écrans d'ordinateur en couleurs munis de claviers.

Être en mesure d'exécuter ses tâches de façon satisfaisante dans des situations de stress et d'imprévus, tout en respectant les processus de travail établis.

Être en mesure d'exécuter ses tâches en collaboration avec les personnes participantes à la réalisation du travail, de façon efficace et ce afin de satisfaire dans la mesure du possible le client.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux



Date officielle
AAAA-MM-JJ
2016-02-01